

COMMUNE DE ST SAUVEUR DE MONTAGUT

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 AVRIL 2019

PRESENTS : Jean-Louis BEYRON, Jeanine BERTHIAUD, Pierre AVENAS, Jean-Paul RIBES, Patricia BRUN, Damien DESESTRET, Cindy HILAIRE, Bastien JACOB, Amélie ROISSAC, Laurence LOGEROT, François ROUVEYROL.

ABSENTS EXCUSES :

- Audrey PUECH (procuration à Jeanine BERTHIAUD)
- Aurélie HAVOND (procuration à Pierre AVENAS)
- Olivier ROURE (procuration à Jean-Paul RIBES)
- Vanessa LESVEQUE

SECRETAIRES DE SEANCE : Jeanine BERTHIAUD et Jean-Paul RIBES

Ouverture de la séance à 20 heures,

Monsieur le Maire invite l'assemblée à relire le compte-rendu du dernier Conseil Municipal du 9 avril 2019.

ORDRE DU JOUR :

VOTE DES TAUX DES TAXES DIRECTES LOCALES :

Monsieur le Maire propose le maintien du taux de chaque taxe 2018, pour l'année 2019.

- Taxe d'Habitation : 9,51 %
- Taxe Foncier Bâti : 16,86 %
- Taxe Foncier non Bâti : 75,26 %

Soit un revenu fiscal annuel de 310 970 euros.

Adopté à l'unanimité.

VOTE DES BUDGETS :

1) VOTE DU BUDGET LOTISSEMENT :

Ce budget lotissement 2019 comprend 2 lots ( 961 m<sup>2</sup> et 688 m<sup>2</sup> ) pour un montant de 85 000 euros.

A ce jour, un seul lot disponible.

Adopté à l'unanimité.

2) VOTE DU BUDGET AEP (EAU) :

Cette année 2019, verra la commune gérer son dernier budget A E P, jusqu'au 31 décembre.

A compter du 1 janvier 2020, la compétence « EAU » sera transférée à la communauté d'agglomération PRIVAS CENTRE ARDECHE (CAPCA).

Pour la section fonctionnement, les recettes et les dépenses s'équilibrent pour un montant de 74 178,86 euros.

Pour la section investissement, il convient exceptionnellement de le présenter en « sur équilibre », dans l'attente des directives communautaires et notamment des décisions impulsées par la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT), qui a pour mission principale de procéder à l'évaluation des charges liées aux transferts de compétences entre communes et intercommunalités.

Adopté à l'unanimité.

### 3) VOTE DU BUDGET GENERAL :

Les deux sections (fonctionnement et investissement), sont équilibrées en dépenses – recettes.

Fonctionnement : 1 484 650,26 €  
Investissement : 604 711, 72 €

Adopté à l'unanimité.

### DOTATION DU FOND UNIQUE DE LOGEMNT ( F U L ) :

Le FUL est un fonds alimenté par différents partenaires, dont les communes, afin d'aider et assurer le maintien dans un logement.

Il est calculé sur la base de 0,40 € par habitant, soit le versement de 457,20 € pour notre commune.

Adopté à l'unanimité.

### ADHESION DES COMMUNES DE VERNOUX ET DE FLAVIAC AU SIVU SAIGC :

Le SAIGC est un service d'aide de proximité à l'informatique et au secrétariat de gestion communale.

(Pour info forfait de 730 € pour notre commune).

Adopté à l'unanimité

#### SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS :

Les Fous du Volant : Monsieur le Maire propose la somme de 179 €

Lynx Savate : 100.00€ pour une compétition organisée sur notre commune.

Adopté à l'unanimité.

#### RAPPEL SUR LA CONSTITUTION D'UNE COMMISSION DE CONTROLE DES LISTES ELECTORALES :

Composition : Audrey PUECH, Damien DESESTRET, Bastien JACOB, Patricia BRUN, François ROUVEYROL,

Elle se réunira le samedi 4 mai et devra statuer sur les inscriptions en vue des prochaines élections EUROPEENNES ;

#### ELARGISSEMENT DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS:

Impôts directs ( 6 titulaires - 6 suppléants )

François ROUVEYROL, Thierry TREZIN, Patricia BRUN, Laurence LOGEROT, Damien DESESTRET, Jeanine BERTHIAUD, Jean-Paul RIBES, Amélie ROISSAC

#### QUESTIONS DIVERSES :

Monsieur Le Maire nous informe qu'il a reçu les responsables de la Poste venus lui faire des propositions sur l'avenir du bureau de Poste de St Sauveur de Montagut.

Monsieur le Maire nous fait part de son entretien avec Monsieur DARNAUD (Président de BEED)

Bassin Eyrieux Environnement Développement.

Monsieur le Maire nous annonce qu'il a reçu Monsieur Serge ORGERIT, relativement à la gestion des encombrants et autres ferrailles.

Madame BRUN Patricia fait part au Conseil d'un dépôt sauvage de gravats sur le territoire de la commune.

La séance est levée à 22 H 05